



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Préfecture  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau du contrôle de légalité de  
l'urbanisme et de l'environnement

Dossier suivi par :  
Martine FLAMAND  
☎ : 04.68.51.68.62  
✉ : martine.flamand@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 16 octobre 2018

### **ARRETE N° PREF/DCL/BCLUE/2018289-0001** **portant désignation des membres du bureau de la commission de suivi de l'unité de traitement et de valorisation énergétique de Calce**

**Le Préfet des Pyrénées-Orientales**  
**Chevalier de la légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

**VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L.125-2, L.125-2-1 et R.125-5, R.125-8 à R.125-8-5 .

**VU** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

**VU** le décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de sites ;

**VU** l'arrêté n° 2018220-0001 du 8 août 2018 portant renouvellement de la commission de suivi de l'unité de traitement des déchets ménagers et assimilés avec valorisation énergétique, située sur la commune de Calce ;

**VU** la réunion de la commission de suivi du 9 octobre 2018 de l'unité de traitement et de valorisation énergétique de Calce au cours de laquelle chaque collègue a désigné son représentant ;

**SUR** proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 :

Les membres du bureau de la commission de suivi de l'unité de traitement et de valorisation énergétique de Calce sont désignés comme ci-dessous :

#### Collège de l'Etat et des Administrations :

**Monsieur le Préfet ou son représentant, Président de la commission et Président du bureau**

#### Collège des élus des collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés :

**Monsieur Bruno VALIENTE, maire de CALCE**

#### Collège des riverains et associations de protection de l'environnement

**Monsieur Gérard BRET, président de Coordination Environnement Traitement des déchets des Pyrénées-Orientales**

#### Collège de l'exploitant

**Monsieur Daniel CONNAN, directeur de l'UTVE de Calce**

#### Collège des salariés

**M. Florent BLANC, chef de quart et secrétaire du CHSCT**

### ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général, Mesdames et Messieurs les membres de la commission de suivi de l'unité de traitement et de valorisation énergétique de Calce sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé aux membres de la commission de suivi du site.

Pour le préfet et par délégation  
Le secrétaire général

  
Ludovic PACAUD